

Parti socialiste
Fédération du Morbihan
Projet 2007-2008

Conférence-débat du 9 janvier 2006 – Vannes – Palais des Arts et des Congrès

***Comment contribuer localement à un développement international partagé ?
ou comment mettre en place localement les conditions de possibilité d'émergence
d'un « vivre-ensemble » international***

Simon UZENAT

Introduction : le projet du vivre-ensemble

La dynamique du projet

- Nous sommes réunis ce soir, au début de cette dernière année sans élections, pour réfléchir ensemble et lancer la dynamique de propositions dans le cadre du projet 2007-2008 que nous serons amenés à présenter aux Français aux élections législatives, municipales et cantonales. Je n'oublie pas l'élection présidentielle mais il a été justement dit que les cadres d'élaboration du projet présenté par notre candidat/candidate ne pouvaient que difficilement s'accommoder d'une implication généralisée des structures locales du Parti.

Durabilité et internationalisme

- Je voudrais ici expliquer en quelques mots le sens et l'utilité de la question à partir de laquelle nous allons tenter de dessiner quelques grandes orientations et de proposer plusieurs moyens d'actions. Tout d'abord, elle met bien en valeur deux axes principaux de réflexion autour desquels notre projet central du « vivre-ensemble » a vocation à s'articuler : la durabilité et l'internationalisme. L'enjeu, pour 2007-2008 et bien au-delà, est de remettre au cœur de notre démarche ce qui fonde l'identité socialiste tout en assurant les nécessaires renouvellement et adaptation face aux enjeux nouveaux d'un monde qui s'est considérablement complexifié. Nous ne pourrions remporter de nouvelles victoires et pérenniser

celles déjà acquises que si nous avons le courage, dans la mise en place de nos différents programmes et propositions, de les inscrire dans deux cadres structurants : le temps et l'espace. Il ne s'agit pas d'oublier voire de nier la quotidienneté et l'urgence du travail politique mais simplement de promouvoir une approche qui met en valeur et en pratique notre identité, nous différencie fortement de la vision réductrice, clientéliste voire démagogique de la droite, et qui nous met en position de répondre aux grands enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain.

Le rôle des territoires locaux

- Et ces enjeux ne sont pas du tout déconnectés de nos territoires, bien au contraire ! Il suffit pour le constater de prendre en compte l'agriculture. C'est aujourd'hui l'une des premières sources de richesses pour la Bretagne et le Morbihan mais c'est aussi, et le sommet de l'OMC à Hongkong ou les débats sur la PAC sont là pour le rappeler, une activité fortement internationalisée et intégrée dans une économie mondialisée et qui constitue un axe central dans toutes les discussions qui concernent le développement.

Développement, interdépendances, multipolarité

- La question du développement international partagé s'inscrit donc dans plusieurs questionnements : celui du développement – qu'entend-on par développement ? -, celui de l'internationalisme qui doit nous rappeler la réalité des interdépendances politiques et économiques et par lesquelles l'ensemble des acteurs, du Sud et du Nord, se trouvent concernés et liés, et celui du partage qui fait appel au concept de solidarité internationale, mais doit aussi s'envisager comme le moyen de penser l'égalité des possibilités d'émancipation (deux fondamentaux du socialisme) à l'échelle internationale notamment grâce à la mise en place d'un véritable monde multipolaire.

L'enjeu de la polémique sur les aspects positifs de la colonisation : l'émergence du « vivre-ensemble »

- Avant de faire quelques constats sur l'état du monde d'aujourd'hui, de dessiner quelques grandes orientations et de faire quelques propositions en terme de moyens d'actions, j'aimerais revenir sur un événement qui a fait l'actualité des dernières semaines de l'année 2005 et qui me permet de faire le lien entre le projet du « vivre-ensemble » et les réalités du monde d'aujourd'hui : la question de la

colonisation et plus particulièrement de ses aspects positifs. Sans revenir sur les aspects de forme à propos desquels tout a été dit, cette polémique, intense et globale, met en valeur deux conflictualités susceptibles de menacer à terme l'émergence de cet espace collectif du « vivre-ensemble » : le rapport à l'histoire et à la mémoire, et les rapports Nord-Sud, le temps et l'espace. Se joue derrière la bataille essentielle de la construction et de la reconnaissance des identités. Je voudrais ici reprendre l'approche d'un grand philosophe du XXème siècle, Paul Ricœur, sans chercher toutefois à l'instrumentaliser : il nous invitait à penser la part d'irracontable et d'irréconciliable présente dans toute histoire. En jouant sur la possibilité d'un oubli, non pas d'effacement, mais comme mémoire indisponible (comme des choses qu'on a pu apprendre dans notre enfance mais dont on n'a pas l'usage), il s'agit de construire une relation pacifiée avec le passé pour permettre l'émergence au présent et au futur de l'espace du « vivre-ensemble ».

Constats : le « vivre-ensemble » menacé

Des tentatives avortées

- Mais force est de constater que cet espace n'existe pas et que les quelques tentatives pour le faire naître ont échoué et peinent à se concrétiser de nos jours sous le coup de la montée en puissance de toutes les forces centrifuges (politiques et sociales) et des inégalités et d'une profonde remise en cause du modèle démocratique.

Communautarisation, division, opposition

- On constate en effet une tendance lourde à la communautarisation et à la division comme mode d'organisation et de structuration du monde et à la valorisation de l'opposition chronique comme mode de règlement des conflits. De nombreux exemples, à tous les échelons d'exercice du pouvoir, sont là pour nous le montrer.

Au niveau international

- Au niveau international, les difficultés pour réformer l'ONU en vue de lui assurer une meilleure représentativité, d'institutionnaliser politiquement les nouvelles puissances économiques et d'équilibrer les pôles de puissance se heurtent à l'hyperpuissance américaine.

- Les enjeux environnementaux, qui concernent pourtant l'ensemble de la planète et touchent même à la survie des générations futures, se trouvent enchâssés dans le jeu des oppositions systématiques et des conflits d'intérêts entre pays émergents et pays riches, entre acteurs privés et publics.
- La montée des extrémismes et des intégrismes, qui crée une asymétrie conflictuelle entre pouvoirs étatiques traditionnels et forces armées et terroristes transnationales interroge à plus d'un titre l'état et les pouvoirs des organisations internationales. C'est donc l'idée de gouvernance mondiale et le concept de biens publics mondiaux seuls à même de faire émerger un espace international du « vivre-ensemble » qui se trouvent compromis.

Au niveau européen

- Au niveau européen, le vote du 29 mai 2005, le non néerlandais, la position britannique par rapport au TCE, les difficultés pour mettre en place un budget européen, avec la valorisation d'une opposition structurelle entre ancienne et nouvelle Europe, témoignent de la profonde crise que traverse le modèle européen original de « vivre-ensemble ».

Aux niveaux national et local

- Au niveau national, et aussi local, la crise des banlieues a fortement ébranlé le modèle français d'intégration. Le « vivre-ensemble » issu de la Révolution s'est trouvé face à ses contradictions politiques et sociales. Et c'est l'ensemble des pays démocratiques qui a commencé à s'inquiéter... La montée en puissance des tentations communautaristes, défendues par certains des plus hauts personnages de l'Etat, menace directement l'unité et les conditions de possibilité du « vivre-ensemble ».

L'échec des politiques de coopération : asymétrie et inégalités

- L'échec des politiques de coopération est un des principaux facteurs de tensions et d'oppositions internationales qui ont des répercussions nationales et locales (immigration, discriminations, inégalités). Cette faillite se manifeste doublement, en terme de résultats et de méthode.
- Aujourd'hui, quels que soient les modes de calcul adoptés, plus de trois milliards de personnes vivent sans eau, nourriture correcte, éducation, santé et règles équitables de commerce.

- La coopération, dont l'objet et la procédure sont la construction de liens entre acteurs considérés comme partenaires égaux du point de vue d'une éthique de la discussion et l'organisation d'une dépendance réciproque, s'est trouvée biaisée dès le départ : les premiers accords bilatéraux et multilatéraux organisaient le monde des puissances coloniales et laissaient à l'écart les pays dits du Sud. Les actes de coopération représentaient dès lors des outils de légitimation du pouvoir des grandes métropoles dans la fixation des règles internationales. La victoire des Etats-Unis en 1945, les accords de Bretton-Woods qui ont institué le dollar comme monnaie internationale, le plan Marshall – qui était un plan de reconstruction et non de développement –, la typologie des Nations Unies (« pays en retard, pays sous-développés... ») ont contribué à accentuer l'évolution de la notion de coopération vers celle d'aide et je dirais même de filiation.
- Une charité paternaliste publique, toujours en vigueur aujourd'hui, est censée permettre à des pays souvent considérés comme irresponsables politiquement d'adopter la même trajectoire historique, politique et économique que les pays riches donateurs. Même si des efforts sont faits pour inverser la tendance (conditionnalité politique et économique – à interroger malgré tout ; pratiques partenariales – convention UE-ACP...), c'est encore majoritairement le règne des relations asymétriques dans lesquelles les pays en développement sont considérés comme des receveurs passifs pendant que les pays riches ont le pouvoir de décider des allocations de l'aide suivant leur définition du « bon » a priori.
- La confusion entre don et solidarité crée un déséquilibre entre les acteurs impliqués dans le rapport théorique d'échange. Pour reprendre les propos de Jean-Jacques Gabas, économiste spécialiste du développement, « on ne construit pas ensemble actuellement, on fait à la place de, on fait pour maintenir l'Autre dans une position de demandeur sans lui donner le choix de recevoir ou non, ni de rendre [...] d'où des comportements de rejets, de contournement, d'appropriation par les acteurs locaux, dans un sens très différent de celui conçu au moment où la coopération était envisagée ». On n'a pas demandé aux pays en développement comment ils concevaient le développement, ni la voie qu'ils souhaitaient emprunter.

La démocratie, un bien à re-construire

- La démocratie, « le plus mauvais des régimes à l'exclusion de tous les autres », creuset privilégié du « vivre-ensemble », se trouve donc attaquée de plusieurs

manières et à toutes les échelles. Dénoncée et attaquée physiquement par tous les extrémismes et les intégrismes, dévoyée et « impérialisée » par les Etats-Unis de Georges W. Bush, gangrenée par les discriminations et les inégalités, la démocratie est un bien commun à re-construire.

Projet/orientations : une altérité plus équivoque adossée aux principes politiques du développement durable

Un projet fondamentalement politique

- Ces constats, très pessimistes, doivent au contraire nous rendre confiants mais avant tout énergiques et mobilisés : seule la politique peut apporter des solutions véritablement efficaces et efficientes, mais la politique entendue dans un sens très large, comme pouvait l'envisager Hannah Arendt, qui avait également pour horizon le « vivre-ensemble » sous la forme de l' « agir concerté » : « la politique traite de la communauté et de la réciprocité d'êtres différents... la politique prend naissance dans l'espace-qui-est-entre-les hommes, donc dans quelque chose de fondamentalement extérieur-à-l'homme. [...] elle se constitue comme relation. » Le développement international partagé ne pourra donc devenir réalité qu'avec le concours, concerté et équilibré, des responsables politiques nationaux, des organisations internationales, des citoyens et de l'ensemble de la société civile (associations, ONG, acteurs économiques). Les responsables politiques ont ici un rôle central d'impulsion et de coordination/animation, y compris au niveau local.

Longue durée et espace international

- Comme j'ai pu le dire en introduction, il est indispensable que nous ancrions solidement l'ensemble de nos réflexions et de nos propositions dans la longue durée et dans l'espace international. Nous ne pouvons plus envisager et produire un projet de territoire quel qu'il soit sans cette colonne vertébrale. Cette réalité et cette nécessité appellent d'ores et déjà des évolutions concrètes et donc des propositions que je vais formuler après en terme de pratiques, d'objectifs et de contenu de nos différentes politiques sectorielles.

L'extérieur plutôt que l'étranger

- Tout d'abord, quant à la considération même de ces problèmes internationaux de développement dans nos discours et dans nos projets : arrêtons d'envisager cet

ailleurs comme un étranger. Un débat, qui pourrait paraître futile, concernait le nom du ministère en charge des affaires étrangères : certains défendaient l'appellation « ministère des relations extérieures ». Cette position me semble pertinente à plus d'un titre et a des conséquences évidentes au plan local : l'ailleurs, l'extérieur n'est qu'une autre partie du monde qui nous ressemble, en ce sens que chacun dans l'expérience même de sa singularité est porteur d'une part d'universalité et cet ailleurs est en relation permanente avec nous politiquement, économiquement, culturellement. Il est du rôle des élus et des futurs élus locaux de faire ce travail de pédagogie et de mettre en pratique cette réalité de l'intégration internationale de tous nos territoires que plus personne ne conteste.

Pour une autre altérité

- Il faut définitivement clore l'ère des politiques internationales des territoires qui se réduisent au jumelage folklorique : échange de « verroterie », par exemple entre le maire de Vannes et des élus maliens, inauguration d'une place portant le nom d'une commune européenne... La symbolique est essentielle mais y réduire le partenariat, c'est consacrer asymétrie et inefficacité. Le développement ne concerne pas que les pays du Sud : quels regards les pays du Sud portent-ils sur notre développement, comment envisagent-ils notre avenir commun ? sont autant de questions qui doivent nous inviter à pratiquer une autre altérité, plus équilibrée et réciproque, et à porter un regard plus interrogateur et moins ethnocentré sur le monde d'aujourd'hui.

Pour une autre méthode

- Nous devons au contraire promouvoir une autre méthode de gouvernance qui permette à la fois à nos territoires de s'intégrer avec générosité mais aussi avec force dans l'espace international et, dans le même temps, de participer et de contribuer à l'émergence d'un « vivre-ensemble » fondé sur un développement international partagé. Nos territoires doivent en effet permettre cette émergence mais ont le droit, et la nécessité, d'assurer plus efficacement et activement leur présence et leur rôle dans l'espace international.

Le développement durable comme modalité de l'exercice politique

- Cette méthode doit s'adosser aux principes politiques du développement durable entendu comme modalité de l'exercice politique et éthique de discussion : co-

responsabilité, justice et solidarité. La co-responsabilité implique l'exigence partenariale : mettre l'ensemble des acteurs impliqués dans la discussions sur un pied d'égalité, les impliquer dans toutes les phases du processus décisionnel, du diagnostic à l'exécution ; justice et solidarité impliquent mutualisation et péréquation des moyens financiers et humains entre l'ensemble des territoires membres de la même dynamique partenariale (français, européens et internationaux) quant à la poursuite des politiques de coopération et donc la mise en réseaux.

Internationalisation des enjeux locaux/implications locales des enjeux internationaux

- Cet effort dialectique entre internationalisation des enjeux locaux et implications locales des enjeux internationaux appelle un travail prioritaire dans trois directions : pédagogie/éducation, institutionnalisation des partenariats entre collectivités territoriales et mise en réseaux, émergence et développement des sociétés civiles.

Propositions/moyens d'action

- Avant d'en venir aux propositions en terme de moyens d'actions politiques qui pourraient être envisagés, il me semble important d'insister sur les nécessaires synergies à développer avec la Région, à la fois pour renforcer doublement la crédibilité et l'efficacité de toutes nos politiques territoriales en matière de partenariats et de coopérations internationales et permettre la construction et la légitimation d'une identité socialiste sur ces sujets en vue des élections de 2010-2012, d'autant que, sous la houlette de Jean-Yves Le Drian, une politique novatrice et mettant en pratique les principes que j'ai développés s'est mise en place depuis 2004.
- **Pédagogie/éducation :**
 - A l'échelle des communes, développement de la politique en faveur des échanges durant les deux dernières années de l'école primaire (expérience de l'association euro-écoles/apprentissage-utile des langues/découverte des cultures/expériences humaines/regroupement-réseaux), idem à l'échelle des collèges pour le département.
 - Augmentation du nombre de bourses pour les stages et les études à l'étranger, création de bourses spécifiques pour des départs vers des pays émergents (les inclure dans une logique de réseaux – bénéficiaires

aussi étrangers, citoyens des autres collectivités partenaires / mise en place d'un fond spécifique).

- Mise en place d'un fond propre pour les chercheurs étrangers, notamment des pays émergents, qui souhaitent venir étudier sur nos territoires et y faire des recherches, en collaboration avec l'Université de Bretagne Sud et les autres établissements d'enseignement supérieur (charte/contractualisation/projet).
- Favoriser les échanges de compétence entre collectivités membres du même réseau (emplois dans les administrations respectives l'été par exemple).
- Soutenir toutes les initiatives des entreprises qui manifestent le souci du partenariat et de l'échange équilibré (cf. charte).
- Développer et soutenir tous les événements et les structures susceptibles d'améliorer la connaissance de l'Autre (associations ; festivals-films, musiques, théâtre ; débats...) suivant une charte de projet qui en fixerait précisément les objectifs et les conditions.
- *Bourses, soutiens et charte à envisager à l'échelle du pays notamment dans le cadre des maisons de la vie internationale (/territoires ruraux).*

- **Institutionnalisation des partenariats entre collectivités territoriales et mise en réseaux :**

- Favoriser et développer des partenariats avec des collectivités de taille et de fonction similaire dans les pays européens et émergents qui doivent faire face à des enjeux semblables (au moins une collectivité dans un des dix nouveaux pays membres de l'UE, au moins une dans les anciens quinze, au moins une dans un pays émergent – de préférence en Afrique).
- Insister sur la mise en réseau de ces différentes collectivités et rendre possibles les liens avec les autres réseaux pour mutualiser acquis, informations, ressources et solutions, notamment en portant l'effort sur la réduction de la fracture numérique pour permettre des échanges accélérés et peu onéreux grâce aux NTIC.
- Mettre en place les lieux et les structures de la discussion et de la négociation : avant d'agir concrètement, il s'agit de se connaître, d'échanger points de vue, histoires, méthodes et objectifs. Envisager de créer une assemblée délibérante paritaire chargée de dessiner les grandes

orientations du réseau et du vote pour l'allocation du budget du réseau à différents programmes en faveur d'un développement international partagé, des conférences tournantes, des rencontres ponctuelles et des événements festifs communs.

- Promouvoir l'esprit de la contractualisation entre les différents partenaires membres du réseau ainsi qu'avec les différents acteurs de coopérations décentralisées, notamment par l'instauration d'une charte du réseau, colonne vertébrale de son architecture et de son développement.
- *Nous pourrions ici penser à l'initiative de la région Bretagne dans le cadre du réseau européen des régions libres d'OGM : elle a mis en place un partenariat économique et stratégique avec l'Etat du Parana au Brésil en vue de développer une filière de certification du soja comme alternative à la logique américaine des OGM, en associant directement les agriculteurs locaux dans cette démarche et en favorisant les débouchés en Europe et notamment en Bretagne pour les éleveurs attachés à une démarche qualité. Se jouent ici clairement les nouvelles pratiques partenariales à même de mettre en place un développement international qui concilie activité économique, respect de l'environnement et prise en compte du capital humain et organisationnel des pays émergents et, aussi, un facteur d'évolution organisationnelle du monde (reconnaissance des puissances émergentes, affirmation du rôle international de l'Europe et de ses régions, notions de complémentarité et de multipolarité).*

- **Émergence et développement des sociétés civiles :**

- Mettre en place, à l'échelle des pays, des maisons de la vie internationale qui seraient des lieux d'informations/ressources, de débats et de décisions pour favoriser l'intégration et la reconnaissance internationale du territoire tout en lui donnant les moyens d'agir pour contribuer à un développement international partagé.
- Ces maisons seraient des lieux clairement identifiés qui offriraient à l'ensemble des citoyens du pays, notamment par la mise en place ultérieure d'antennes dans les communes du pays, un ensemble d'informations pratiques et de ressources documentaires (études, formations, engagements, volontariats, associations, politiques

publiques en la matière, politiques nationales et européennes, actualité des organisations internationales – partenariats techniques à envisager) sous toutes les formes disponibles (guides, brochures, ouvrages de réflexion, DVD, Internet...) avec une possibilité d'emprunt.

- Ce serait ensuite un lieu de débats (construction d'une salle de réunion/amphithéâtre équipée pour les traductions) : des intervenants professionnels, politiques, associatifs du pays, de France, d'Europe et d'ailleurs, en particulier issus du réseau auquel appartient le pays, apporteraient un message concret et/ou théorique sur un grand enjeu auquel le pays est confronté (exemple de l'agriculture et de toutes ses complexités et implications stratégiques, économiques, environnementales pour le pays de Ploërmel). La maison de la vie internationale du pays serait aussi le lieu d'hébergement et de rencontre de toutes les associations du pays engagées et concernées par les enjeux internationaux sous toutes leurs formes (jumelages, humanitaires, commerce équitable...).
- Elle serait enfin un lieu de décisions. Un constat s'impose en effet : trop souvent, les soutiens publics sont éparpillés entre les différents acteurs privés, associations ou entreprises ; trop souvent, sur le terrain lui-même, la multiplication des acteurs et des aides devient source d'inefficacité voire de conflits en terme de territoires d'intervention et de compétences. Tout en laissant à chaque acteur son identité, il nous faut penser la lisibilité et la véritable utilité de toutes les aides susceptibles d'être versées. Nous pourrions donc envisager cette maison de la vie internationale comme une personnalité morale qui recevrait une partie du budget consacré par le pays, les intercommunalités et les communes aux politiques internationales et de développement. Cette structure, qui comporterait des salariés choisis sur la base de compétences et de motivations précises, pourrait donc recevoir des financements des autres collectivités : département, région, État, Europe.
- Il faut cependant tout de suite évoquer les acteurs du contrôle et de l'orientation politique et budgétaire de cette maison. Un conseil de la vie internationale serait mis en place : il comporterait à parité des représentants politiques du pays, en fonction de la géographie électorale

du moment (et sa composition est donc amenée à évoluer), sur le mode de l'élection, et des représentants de la société civile avec une part égale pour les entreprises et les associations (qui seraient amenées à participer suivant leurs possibilités et des règles fixées par une charte d'engagement au financement) et des représentants des autres financeurs de l'activité de la maison internationale. Ce conseil définirait et voterait les grandes orientations politiques et budgétaires de la maison de la vie internationale du pays. Il s'agit donc bien ici de reconnaître officiellement et politiquement la place et le rôle de la société civile. Dès lors, l'action rationalisée serait privilégiée, des synergies entre tous les acteurs de la vie internationale du pays prendraient enfin sens et dans des cadres précis, un acteur particulier pourrait être désigné comme prestataire spécial de la politique de la maison de vie internationale. Pour les événements exceptionnels (catastrophes naturelles, conflits), une cellule de crise devrait être disponible à tout moment, selon une composition décidée par tous les partenaires, pour décider de l'orientation de l'allocation des ressources exceptionnelles perçues.

- Les objectifs de l'installation de cette maison de la vie internationale à l'échelle des pays sont multiples mais convergent vers l'horizon de l'émergence et de la reconnaissance de la société civile : internalisation politique, sans tomber dans l'instrumentalisation ou la récupération, de toutes les ressources et de tous les acteurs de la vie internationale du pays ; permettre l'expression et la mobilisation de tous en respectant la pluralité des origines et des cultures de chacun des partenaires ; augmenter la visibilité internationale du territoire et de tous ses acteurs.
- Il faudra bien évidemment penser aux liens structurels et politiques à établir avec les échelons supérieurs : département et surtout région et Europe.
- Enfin, il serait utile et nécessaire d'engager la discussion avec tous les membres du réseau auquel appartient le pays sur cette proposition et sur la pertinence de la présence d'une maison de la vie internationale chez l'ensemble des partenaires (avec des objectifs, des modalités de contrôle et des articulations qui pourraient bien sûr être adaptés suivant les territoires concernés).

- Pour des commodités de présentation, j'ai tenu à structurer ces quelques propositions dans ces trois rubriques, mais il est évident que de très fortes relations entre elles existent et il importe d'en saisir la globalité même si elles privilégient telle ou telle approche.

Conclusion : des médiations imparfaites pour contribuer à l'émergence d'un « vivre-ensemble » local *et* international

- Cet ensemble de propositions ne constitue bien sûr pas une fin en soi et doit avant tout s'envisager comme une invitation à la réflexion pour chacun d'entre nous. Il s'agit ici, et dans les mois qui vont venir, de proposer des médiations, certes toujours imparfaites, mais susceptibles de contribuer à l'émergence durable et à la consolidation de cet espace collectif du « vivre-ensemble », local et international, que nous appelons de nos vœux.